

Soins de santé : une autoroute parsemée de carrefours



De nombreux « carrefours », comme le vieillissement de la population et les sévères normes budgétaires, peuvent sérieusement entraver le trafic sur l'autoroute des soins de santé. Geert Messiaen présentait le 30 novembre 2016 à Anvers son sixième livre *Soins de santé : une autoroute parsemée de carrefours* aux éditions Garant.

Plusieurs idées qu'il avait déjà écrites des années auparavant trouvent finalement écho aujourd'hui au niveau politique. L'évolution des mutualités d'organismes de paiement en coaches santé figure dans le Pacte d'avenir qu'elles ont signé le 28 novembre avec Maggie De Block. L'opinion publique commence à accepter peu à peu le plaidoyer en faveur de la refédéralisation de la prévention et de la PES maintenant que certains partis en parlent ouvertement. L'avertissement de l'incapacité de la Belgique, et pas seulement, à absorber le choc du vieillissement de la population, qui engendre déjà aujourd'hui des drames parmi les retraités, a récemment poussé le ministre Jo Vandeuren à demander une étude sur la

nécessité de lits en maison de repos et de soins et de logements d'assistance.

Même son de cloche pour la sixième réforme de l'État à propos de laquelle l'auteur avait déjà lancé l'alerte et qui risque de causer encore davantage de problèmes qu'elle n'aurait supposés en résoudre. Les différences annoncées à tue-tête dans les dépenses en matière de soins de santé entre la Flandre et la Wallonie se révèlent être relativement insignifiantes : les différences au niveau de la consommation médicale interviennent principalement entre les arrondissements au sein des régions mêmes et sont à attribuer aux causes socio-économiques et à l'offre médicale dans la région.

L'Europe constitue un autre carrefour, car elle adopte une position peu sociale et encore moins solidaire en raison des sévères normes budgétaires qui mettent en grande difficulté de nombreux systèmes de soins, et donc les patients également.

Au lieu de se concentrer obstinément sur la manière dont on peut rogner sur les dépenses, il faut cesser d'être défaitiste et de prétendre que nos soins de santé sont trop chers. Rappelez-vous mon signal : les soins de santé ne sont pas une marchandise. Une position qu'a d'ailleurs confirmée internationalement l'AIM (Association Internationale de la Mutualité). Nous sommes confrontés à une augmentation constante de la population et de son vieillissement. La norme de croissance, soit le pourcentage que peuvent dépasser au-delà de l'inflation les dépenses pour l'assurance des soins de santé, était légalement fixée à 4,5 %. Le Gouvernement Michel I^{er} l'avait déjà diminuée à 1,5 % et il a récemment rompu sa promesse en imposant une diminution jusqu'à 0,63 %, alors que le bureau du plan a calculé le minimum nécessaire à 2,5 %...

Le ministre « demande des efforts de chacun », mais les économies réalisées sur les frais d'administration des mutualités sont telles que l'exécution de leurs tâches s'en trouve compromise. Vient s'ajouter aux efforts budgétaires adoptés par le précédent gouvernement une mesure d'austérité supplémentaire du gouvernement actuel de 120 millions d'euros, répartis sur quatre ans.

Le pacte signé ne peut être mis en péril par de nouvelles économies sur les frais d'administration durant cette législature.

Geert Messiaen

Secrétaire général

Union nationale des Mutualités Libérales

30 novembre 2016